

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **31 MARS 2026**

| <u>Nombre de conseillers</u> | |
|------------------------------|-------------------|
| - en exercice | 15 |
| - présents | 13 |
| - votants | 13+2 procurations |
| - absents | 0 |
| - exclus | |

Date de convocation :
25/02/2026
Date d'affichage :
25/02/2026

Objet
5.2 DELEGATION MAYARME

L'an deux mille vingt-six, le trente-un mars, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

Étaient présents : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie

Absents : ROCLE Karine (a donné procuration à LAFAY Virginie), Stéphane BAROU (a donné procuration à LAFAY Virginie)

Secrétaire de séance : CUSSET Nathalie

M le Maire indique au conseil municipal que conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat Intercommunal de la MAYARME, il convient de désigner trois délégués pour composer le comité syndical.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** : Stéphane BAROU, Raphaël DOITRAND, PONCET Pierre comme délégués chargés de la gestion du Syndicat de la MAYARME

Le secrétaire de séance
Mme CUSSET Nathalie



Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 07/04/2026

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 01/04/2026
Le Maire,
DOITRAND Raphaël

